



CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

Prangins, le 14 novembre 2024

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 novembre 2024

Président : M. Yvan BUCCIOL

Rapporteuse : Mme Giovanna BACHMANN

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

- vu le préavis No. 64/2024 concernant la demande de crédit d'étude de CHF 45'000.- TTC pour une étude globale de l'aménagement du site « Les Abériaux »,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- ouï les conclusions de la commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- I. d'accorder un crédit de CHF 45'000.- TTC pour une étude globale de l'aménagement du site « Les Abériaux »,
- II. de financer cette opération avec notre trésorerie courante ou par le biais d'un emprunt, conformément à l'art. 18 ch.7 du Règlement du Conseil communal.

Extrait conforme, le certifiant

Yvan Buccioli

Président



Dominique Rogers

Secrétaire

Avis affiché au pilier public du 15 au 24 novembre 2024

« Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal »